



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

juridictions pénales

Question écrite n° 130906

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur le taux définitif de réponse pénale sur les infractions poursuivables en 2010.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130906

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2012, page 2390

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)